

Gérard CAUDRON   
MAIRE

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille

Le 19 juin 2020

—  
**Monsieur le Préfet,**

Conformément aux dispositions de la loi Besson II en date du 5 juillet 2000, avec une aire d'accueil de 40 places sise allée de la Halte, la ville de Villeneuve d'Ascq répond à toutes les dispositions relatives à l'accueil des gens du voyage. Or je dois à nouveau constater de nouvelles implantations sauvages et l'incapacité des services de l'État à faire respecter les lois de notre pays.

Depuis le 15 mai 2020, nous comptons 7 implantations illicites des gens du voyage sur Villeneuve d'Ascq : 2 en mai et 5 depuis le 3 juin, ce qui représente 112 caravanes réparties sur 6 rues. Ces différentes implantations génèrent des dépôts d'immondices, des nuisances sanitaires, sociales et sécuritaires dans un contexte de crise sanitaire où nous sommes contraints à des règles de protection.

Vous ne pouvez ignorer l'importance de ces désordres engendrés par l'appropriation illicite de terrains privés par ces populations dans la métropole et en particulier sur le territoire de Villeneuve d'Ascq.

Vous connaissez également le coût supporté par les contribuables pour la remise en état des terrains et la réparation des dégradations subséquentes.

Malgré mes relances, ces personnes continuent à déroger aux lois de la République, en toute impunité, sous votre regard.

Je réitère donc expressément mes multiples réquisitions d'évacuation des caravanes installées rue Harrison depuis le 15 mai, rue Halley depuis le 19 mai, rue du Rondeloire depuis le 10 juin et rue Langevin depuis le 14 juin.

.../...

Tout comme les riverains de ces implantations sauvages, je suis exaspéré de cette situation et de l'incurie de l'État en la matière.

Dans ce contexte, pour que la voix de mes administrés soit enfin entendue des pouvoirs publics, je vous informe que je rendrai publique cette correspondance.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Préfet**, en l'assurance de mes salutations républicaines.

**Gérard CAUDRON**

**Monsieur Michel LALANDE**  
Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais  
Préfecture du Nord  
171 Boulevard de la Liberté  
59800 LILLE